MAIRIE DE HONFLEUR



ARRETE Nº 2023 - 225

SUR LA CIRCULATION & LE STATIONNEMENT

Organisation du Petit Tour Usep 2023 Vendredi 9 Juin 2023

NOUS, Maire de la Ville de Honfleur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2212-1 à L2212-6, L2213-1 à L2213-6,

VU l'arrêté municipal sur la circulation et le stationnement des véhicules-en Ville du 20 Octobre 1969, visé par Monsieur le Préfet le 15 Novembre 1969,

VU le Code de la Route, notamment en son article L 411-1,

VU les pouvoirs de Police qui nous sont conférés,

VU la demande des représentants USEP - Ligue de l'Enseignement, des écoles Caubrière, Samuel de Champlain (site Monet et Champlain), la Rivière Saint Sauveur et l'Ecole des Rainettes (Equemauville) afin d'organiser une manifestation sportive en vélo et pédestre, avec pratique de sports collectifs, regroupant les classes de CM1 et CM2, des écoles Monet, Champlain et la Rivière Saint Sauveur, sur le plateau de Honfleur et au stade Marcel Pinel; des écoles Caubrière et l'école des Rainettes (Equemauville), au stade du Mont Joli, le Vendredi 9 Juin 2023, de 9h00 à 16h00,

CONSIDERANT, que cette manifestation nécessite des mesures de sécurité, il convient de prendre les dispositions suivantes :

ARRETONS:

<u>ARTICLE 1</u>: L'Usep est autorisée à organiser une manifestation sportive en vélo et pédestre, sur le plateau, et pratique de sports collectifs, sur le stade Marcel Pinel, regroupant environ 95 enfants et 18 accompagnateurs, le VENDREDI 9 JUIN 2023.

<u>ARTICLE 2</u>: Les participants à cette manifestation se rendront sur place en vélo selon les itinéraires suivants :

Groupe scolaire MONET – Honfleur

➤ Itinéraire aller – Départ 9h15 :

École → Avenue Léon Leclerc → Chemin du Buquet → Avenue Jean le Danois → Avenue du Saint Laurent → Rue Sainte Anne des Lacs → Rue Sainte Agathe des Monts → Avenue Jean le Danois → Chemin du Petit Saint Pierre → Avenue de Terre Neuve → Carrefour Historique → Chemin des Monts → Avenue du Labrador → Avenue Jacques Cartier → Chemin du Stade → Stade Marcel Pinel – Rassemblement 10h00.

> Parcours VTT:

Départ Stade Marcel Pinel via chemin dit « Nouveau monde » → Avenue Jacques Cartier − STOP pt sécurité (Carrefour Brigade Piron) → Chemin du Nouveau Monde → Chemin du Buquet → Chemin après impasse de la Loutre → Avenue du Labrador → Avenue Jacques Cartier gauche → après Rue Godard → Rue Marguerite Langlois − chemin à gauche → Derrière Ecole Champlain → Terrain Stade Marcel Pinel.

➤ Itinéraire retour (15h15 - 15h45) :

Stade Marcel Pinel → Chemin du Stade → Avenue Jacques Cartier → Carrefour Brigade Piron → Le Nouveau Monde → Chemin goudronné → Rue du Canteloup → Ecole.

• Groupe scolaire CHAMPLAIN - Honfleur

➤ Itinéraire aller – Départ 9h15 :

École \rightarrow Rue Samuel de Champlain \rightarrow Rue Marguerite Langlois (Avenue Montcalm) \rightarrow Chemin de traverse \rightarrow Avenue Jacques Cartier \rightarrow Avenue de Labrador \rightarrow Avenue de Terre Neuve \rightarrow Chemin de traverse \rightarrow Chemin des Monts \rightarrow Avenue de Terre Neuve \rightarrow Avenue d'Yberville \rightarrow Chemin du Nouveau Monde \rightarrow Carrefour Brigade Piron \rightarrow Avenue Jacques Cartier \rightarrow Chemin du Stade \rightarrow Stade Marcel Pinel - Rassemblement 10h00.

\triangleright Parcours VTT:

Départ Stade Marcel Pinel via chemin dit « Nouveau monde » → Avenue Jacques Cartier − STOP pt sécurité (Carrefour Brigade Piron) → Chemin du Nouveau Monde → Chemin du Buquet → Chemin après impasse de la Loutre → Avenue du Labrador → Avenue Jacques Cartier gauche → après Rue Godard → Rue Marguerite Langlois − chemin à gauche → Derrière Ecole Champlain → Terrain Stade Marcel Pinel.

➤ Itinéraire retour (15h15 - 15h45) :

Stade Marcel Pinel → Chemin du Stade → Chemin de traverse → Rue Marguerite Langlois (Avenue Montcalm) → Rue Samuel de Champlain → Ecole.

• Ecole Caubrière - Honfleur

➤ Itinéraire aller Ecole → Stade du Mont Joli – Equemauville (9h - 10h) :

Ecole Caubrière – Site Le Bouloir \rightarrow Rue Saint Nicol \rightarrow Rue de la Bavole \rightarrow Rue Eugène Boudin \rightarrow Rue du Puits \rightarrow Rue Jean Doublet \rightarrow Rue Albert 1er \rightarrow Rue de l'Homme de Bois \rightarrow Rue du Trou Miard \rightarrow Boulevard Charles V \rightarrow D513 \rightarrow Chemin du Vallon \rightarrow D 279 \rightarrow Chemin des Bruyères \rightarrow D62 – Côte de Grâce \rightarrow Stade du Mont Joli – Rassemblement 10h00.

➤ Parcours VTT – Itinéraire Aller (10h15 et 13h15) :

Départ du Stade du Mont Joli → D62 → Côte de Grâce → Chemin des Bruyères → D279 → Bois du Breuil → Chemin des Riboussailles → Le Mesnil → Parking du Bois du Breuil.

➤ Parcours VTT – Itinéraire Retour (11h45 et 14h15) :

Départ du Parking du Bois du Breuil → Pièce du Bois du Breuil → Le Mesnil → Chemin des Riboussailles → Bois du Breuil → D279 → Chemin Vert → Chemin des Bruyères → D62 − Côte de Grâce → Stade du Mont Joli.

➤ <u>Itinéraire retour Stade du Mont Joli – Equemauville → Ecole Caubrière (16h - 16h30)</u>:

Stade du Mont Joli → D62 – Côte de Grâce → La Croix Rouge → D279 → Charrière de la Croix Rouge → Rue Eugène Boudin → Rue de la Bavole → Rue Saint Nicol → Ecole Caubrière – site Le Bouloir.

Ecole La Rivière Saint Sauveur

➤ Itinéraire aller – Départ 9h00 :

Départ école → Route Emile Renouf → Avenue du Canteloup → Chemin goudronné → Chemin du Nouveau Monde → Carrefour Brigade Piron → Avenue Jacques Cartier → Chemin du Stade → Stade Marcel Pinel – Rassemblement 10h00.

➤ Parcours VTT:

Départ Stade Marcel Pinel via chemin dit « Nouveau monde » → Avenue Jacques Cartier − STOP pt sécurité (Carrefour Brigade Piron) → Chemin du Nouveau Monde → Chemin du Buquet → Chemin après impasse de la Loutre → Avenue du Labrador → Avenue Jacques Cartier gauche → après Rue Godard → Rue Marguerite Langlois − chemin à gauche → Derrière Ecole Champlain → Terrain Stade Marcel Pinel.

➤ Itinéraire retour (15h15 - 15h45) :

Stade Marcel Pinel → Chemin du Stade → Avenue Jacques Cartier → Carrefour Brigade Piron → Avenue des Hauts Bords → Rond-Point D579 → D579 → retour école sur territoire La Rivière Saint Sauveur

Ecole des Rainettes – Equemauville

➤ Itinéraire aller Ecole → Stade du Mont Joli – Equemauville (9h15 - 10h) :

Départ école Equemauville \rightarrow Chemin des Bruyères \rightarrow D62 – Côte de Grâce \rightarrow Stade du Mont Joli – Rassemblement 10h00.

➤ Parcours VTT – Itinéraire Aller (10h15 et 13h15):

Départ du Stade du Mont Joli → D62 → Côte de Grâce → Chemin des Bruyères → D279 → pour rejoindre le Parking du Bois du Breuil (Equemauville)

➤ Parcours VTT – Itinéraire Retour (11h45 et 14h15) :

Départ du Parking du Bois du Breuil (Equemauville) → D279 → Chemin Vert → Chemin des Bruyères → D62 – Côte de Grâce → Stade du Mont Joli.

➤ <u>Itinéraire retour Stade du Mont Joli – Equemauville → Ecole des Rainettes (15h45 - 16h30):</u>

Stade du Mont Joli → D62 → Côte de Grâce → Chemin des Bruyères → Chemin Vert → D279 → retourEcole des Rainettes (Equemauville)

<u>ARTICLE 3</u>: La sécurité des enfants pendant les trajets, des écoles au stade, ainsi que pendant le déroulement des activités sportives, sera assurée par les organisateurs. Les épreuves sportives se dérouleront dans le respect des espaces verts et des matériels.

➤ Points Sécurité:

- A l'intersection de l'Avenue Jacques Cartier / Avenue de la Brigade Piron / Avenue des Hauts Bords vers le Chemin du Nouveau Monde,
- · D513 Itinéraire aller Caubrière (9h15 9h30),
- Franchissement de la D62 Aller Equemauville (9h30) et le soir (16h00).

Des signaleurs seront également présents pour réguler la circulation, lors des passages des groupes avec la présence de la Police Municipale.

<u>ARTICLE 4</u> : La circulation pourra être perturbée de façon momentanée au passage des groupes, qui circuleront dans le respect du Code de la Route.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Commandant de Police, Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie, Madame et Messieurs les Responsables du Centre Technique Municipal et du Centre de Secours, à la Police Municipale et au représentent de l'Usep, chargés chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Fait à HONFLEUR, le 2 Juin 2023 Pour le Maire de Honfleur et par délégation, L'Adjoint à la Circulation Jérôme HAMEL